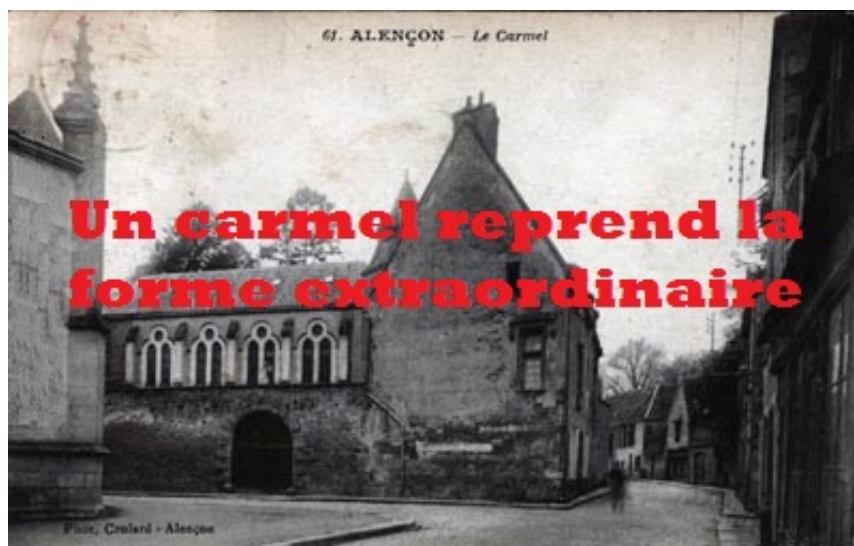


Le carmel d'Alençon reprend la forme extraordinaire...

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Informations](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 10 novembre 2013



Le Carmel du Sacré-Cœur de Jésus et de l'Immaculée Conception d'Alençon a été fondé en 1888 à la demande de Mgr François-Marie Trégaro, *évêque de Sées*. Six moniales du Carmel du Mans quittèrent leur monastère pour venir fonder un nouveau carmel à Alençon (alors que le Carmel d'Alençon avait fermé à la Révolution). Le monastère est dédié au Sacré-Cœur et à l'Immaculée.

En 2007 avec la promulgation du Motu Proprio, le Carmel reprenait **la forme extraordinaire pour ses messes dominicales et pour les jours de fêtes**. La Mère Supérieure avait d'ailleurs expliqué ce choix de la forme extraordinaire dans les colonnes de [La Nef en novembre 2010](#) :

Depuis la promulgation du Motu proprio Summorum Pontificum, les messes du dimanche et des

fêtes de précepte sont célébrées dans notre chapelle selon la forme extraordinaire et, en semaine, selon la forme ordinaire. Notre préférence va à la forme extraordinaire, faisant nôtre ce que disait André Frossard : « *Je trouve que la nouvelle messe n'est pas assez contemplative, que l'on y parle trop et que la part du mystère y est bien réduite* ». La forme extraordinaire exprime mieux le sacré, l'amour et le respect. C'est une liturgie « amoureuse ». Comparez par exemple les traductions du missel Dom Lefebvre avec celles d'un missel moderne. Le ton n'est pas du tout le même. Aujourd'hui on parle à Dieu d'égal à égal, ou peu s'en faut. Pour nous, ce n'est pas du tout une question d'être attachées au temps jadis. Nous ne sommes pas des passéistes.

Quant à l'avenir de cette question, en filles de l'Église, nous nous appuyons sur Sa Sainteté Benoît XVI.

Selon nos informations, pendant l'été, **la Supérieure du Carmel a demandé à Mgr Jacques Habert, évêque de Sées, la possibilité de reprendre la forme extraordinaire ce qui est fait depuis quelques jours.**

La messe dans la forme extraordinaire (sauf exceptions) est donc célébrée les dimanches et fêtes à 9h00, en semaine (du lundi au samedi) à 8h00. L'aumônier est un prêtre du diocèse aidé par les prêtres de la Fraternité Saint-Pierre (Sées).

Monastère du Carmel - 4 place Marguerite de Lorraine - 61000 Alençon.